

le Lien... le Lien... le Lien...

*Bulletin municipal d'information
de Plachy-Buyon*



*Les Classes Maternelles
Année scolaire 2000 - 2001*





Le mot du Maire

Quoi de plus agréable pour un maire peu habitué aux compliments, que d'entendre dire par un jeune couple nouvellement installé dans la commune que leur choix s'était porté sur Plachy Buyon parce que la commune, à la différence de beaucoup d'autres de la périphérie amiénoise, n'était pas un village dortoir mais qu'il y avait de la vie et que les enfants s'y sentaient bien.

En effet, si l'année 2000 a été une année de grands travaux : enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques, renforcement de la protection incendie, changement de canalisations d'eau etc... elle fut aussi très fertile en manifestations qui ont rythmé la vie du village et permis aux habitants de se rencontrer : marché de printemps, soirée du 13 Juillet et tout récemment le 3^{ème} forum des associations où chacun a pu découvrir et apprécier l'intensité de la vie associative et la convivialité qui y règne.

Les 11 et 18 Mars prochains auront lieu les élections municipales. J'adresse mes remerciements aux membres de l'équipe municipale avec qui j'ai beaucoup travaillé pendant ces 6 années et qui ont su mettre leurs compétences au service de la commune.

*Je souhaite une très bonne année à tous les habitants.
Essayons de vivre ce début de millénaire dans la fraternité et la paix.*

Anny Flinham-Wallet

LE CONSEIL MUNICIPAL

LES TRAVAUX REALISES ET ENGAGES EN L'AN 2000

Travaux de voirie :

Eclairage du giratoire D8 : coût : 47 971 F
Subvention : 18 755 F
Charge Communale : 29 216 F

Réfection de la rue de l'Eglise : Coût réel : 230 000 F
Part Communauté de Communes : 201 530 F
Part Communale : 28 470 F

Réfection de trottoirs et voirie (Val de selle) : 25 390 F

Réfection trottoir Eglise et Monument aux Morts : 35 058 F

Réfection de la Chaussée Brunehaut en participation avec la commune d'Hébécourt :
Coût : 44 294 F
Part Communale : 22 147 F

Travaux d'effacement des réseaux EDF et TELECOM

sous la maîtrise d'œuvre du Syndicat Intercommunal d'Electricité

Ces travaux se sont étalés tout au long de l'année dans des conditions parfois difficiles en raison des intempéries.

Le basculement EDF est terminé.

L'éclairage public est mis en service pour les tranches 1-2-3, la tranche complémentaire est en cours de réalisation.

L'effacement des poteaux sera effectué dès intervention de France Télécom qui doit opérer ses commutations.

Rappel des coûts de cet important chantier :

Tranches 1 - 2 - 3 : (Rue du capitaine H.Mézan - Rue de la Fontaine - Rue du Pont - Rue des clabaudois)

EDF / SIER	Commune	Total
611 897 F	185 227 F	796 124 F

TELECOM		
42 122 F	158 865 F	200 987 F

Tranche complémentaire : (Rue du Pont - Gare - Rue des Clabaudois)

EDF / SIER	Commune	Total
980 886 F	21 420 F	1 002 306 F

TELECOM + SIER		
25 776 F	126 000 F	151 776 F

Eclairage Public :

Tranche 1 - 2 - 3 :

Département	SIER	Commune	Total HT
74 310 F	86 695 F	86 695 F	247 700 F

Tranche complémentaire :

Département	SIER	Commune	Total HT
40 425 F	69 178 F	88 047 F	197 650 F

Renforcement réseau incendie :

Coût total : 917 500 HT (1 097 330 TTC)

Part Communale : 283 593 F après subventions et participation du S.I.A.E.P.

Notons que cette somme représentait à l'origine les seuls travaux de renforcement du réseau incendie. Grâce à l'excellente maîtrise d'œuvre dont a bénéficié ce chantier, la commune a pu réaliser sans surcoût le remplacement de 200 mètres linéaires supplémentaires de canalisation d'alimentation en eau et des branchements en plomb qui subsistaient.

Bâtiments communaux :

Construction du préau : Coût : 94 814 F
Part communale : 78 959 F

Terrain de tennis :

Travaux de revêtement synthétique Coût : 49 816 F
(La participation du club de tennis s'est élevée à 25 000 F)

Autres investissements réalisés :

Etude de sol (programme mairie) :	57 500 F
Honoraires architecte (« ») :	218 657 F

Achat d'une parcelle de terrain enclavée dans le domaine communal : 8 000 F

Acquisition de matériel : tondeuse 127 543 F

Programme « Mairie 2000 »

Ce programme déjà décrit lors de la précédente édition du « Lien » a fait l'objet du dépôt du permis de construire après étude de sol et des fondations spéciales.

Comme précédemment annoncé, une demande de subvention complémentaire de l'Etat a été adressée le 31 janvier 2001.

Celle-ci s'appuie sur la partie de l'assiette subventionnable non prise en compte lors de la dernière demande.

La situation financière de la commune

(en francs)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédents
Résultats Reportés Opérations de l'Exercice	2 244 653.48	2 443 512.68	157 423.80 1 533 595.62	791 608.90 679 992.00	157 423.80 3 778 249.10	791 608.90 3 123 504.68
TOTAUX	2 244 653.48	2 443 512.68	1 691 019.42	1 471 600.90	3 935 672.90	3 915 113.58
Résultats de Clôture Restes à Réaliser		198 859.20	219 418.52 792 822.00	543 091.00	219 418.52 792 822.00	198 859.20 543 091.00
TOTAUX CUMULES	2 244 653.48	2 443 512.68	2 483 841.42	2 014 691.90	4 728 494.90	4 458 204.58
RESULTATS DEFINITIFS		198 859.20	469 149.52		270 290.32	

Le résultat définitif ne tient pas compte de 450 000 F d'emprunts non débloqués au 31/12 et prévus au budget 2000, la trésorerie ne faisant ressortir aucun besoin en la matière.

Projet d'Assainissement Collectif pour notre Commune

La loi sur l'Eau du 3 janvier 1992 dispose que chaque commune ou groupement de communes doit délimiter après enquête publique les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif ou individuel.

Cette obligation de zonage d'assainissement répond au souci de préservation de l'environnement, de cohérence avec le plan d'occupation des sols et de qualité des ouvrages d'épuration et de collecte. Elle doit permettre également de s'assurer de la mise en place des outils d'épuration les mieux adaptés au milieu naturel considéré et à la configuration locale.

Une étude de schéma directeur d'assainissement a été réalisée par un bureau d'études agréé, financée par la Communauté de Communes du canton de Conty. Elle a pour objet de proposer aux communes les solutions techniques et économiques les mieux adaptées à la prise en charge des systèmes d'assainissement des eaux usées d'origine domestiques et des eaux pluviales. Cette étude présente les différentes solutions au niveau d'un programme général d'assainissement :

- zones d'assainissement collectif
- zones d'assainissement non collectif

Elle est un outil de réflexion et d'application qui apparaît essentiel afin de suivre les directives de la loi sur l'Eau.

Au terme de l'étude, la collectivité dispose des éléments technico-économiques lui permettant d'opérer son choix en matière d'assainissement, c'est-à-dire de mettre en place un zonage d'assainissement.

Les solutions proposées sont les suivantes :

Solution 1 : projet collectif communal global, raccorder la quasi-totalité des logements sur un outil d'épuration communal unique

Solution 2 : projet mixte, retenu, pour l'habitat aéré, l'assainissement individuel et, pour les secteurs anciens d'habitat dense, les solutions regroupées (assainissement non collectif regroupé)

Solution 3 : projet intercommunal, regroupement des communes de Prouzel et de Plachy-Buyon, voire Bacouel sur Selle, sur un site d'épuration unique

Solution 4 : projet intercommunal élargi, transfert des effluents de Prouzel, Bacouel sur Selle, Plachy-Buyon vers Vers sur Selle (épuration sise sur Amiens)

Les solutions 1 et 2 n'ont pas été retenues, la solution 1 était trop onéreuse tant en investissement qu'en fonctionnement, la solution 2 s'avère difficile à mettre en place et soulève des interrogations sur sa gestion.

Le projet intercommunal apparaît être celui qui répond au souci de préservation de l'environnement et être le mieux adapté à la configuration locale.

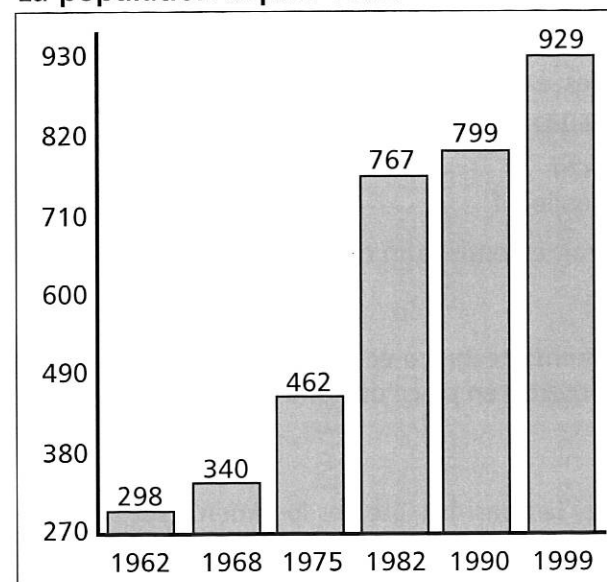
Aussi les communes de Bacouel sur Selle, Prouzel et Plachy-Buyon se sont rapprochées de la Communauté d'Agglomération d'Amiens (Amiens Métropole) pour étudier la faisabilité et le coût du traitement des eaux usées des trois communes regroupées, la construction des réseaux de collecte serait à la charge des communes.

Ces communes ont sollicité la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt pour une étude technique et financière. Les résultats de cette étude détermineront le choix des communes.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

Au 8 mars 1999, Plachy-Buyon compte 929 habitants (467 hommes et 462 femmes, soit une densité de 92 habitants au km². La population est en forte hausse par rapport au recensement précédent. En neuf ans, depuis 1990, la commune a gagné 130 habitants. En vingt-quatre ans, depuis 1975, la commune a gagné 467 habitants.

La population depuis 1962



Source : Insee, recensement de la population

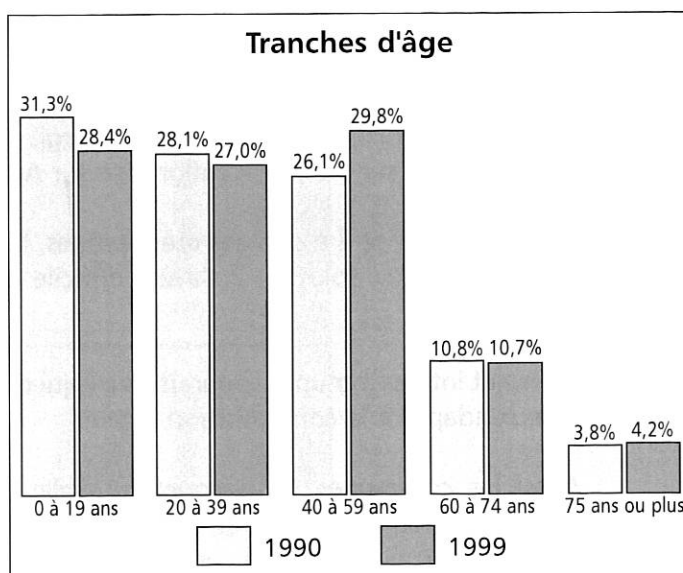
L'évolution de la population de 1975 à 1999

	1975-1982	1982-1990	1990-1999
Naissances	81	80	71
Décès	34	38	44
Solde naturel	47	42	27
Solde apparent	258	-10	103
Variation de la population	305	32	130

Population totale par sexe et âge			
	Hommes	Femmes	Total
0 à 19 ans	29,8%	26,9%	28,4%
20 à 39 ans	26,4%	27,5%	27,0%
40 à 59 ans	29,2%	30,4%	29,8%
60 à 74 ans	10,7%	10,6%	10,7%
75 ans et plus	3,9%	4,6%	4,2%
Total	%	100,0%	100,0%
	Nombre	466	461

Population étrangère				
	Hommes	Femmes	Total	
Total	%	25,0%	75,0%	100,0%
	Nombre	1	3	4

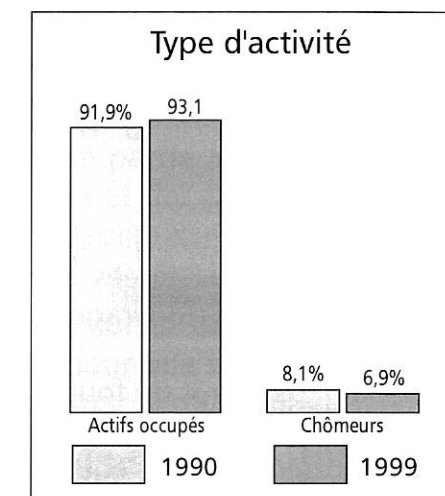
Source : Recensement de la population 1999 - Exploitation principale - Copyright INSEE



La population active

Type d'activité des 15 ans et plus			
	Hommes	Femmes	Total
Actifs occupés	94,5%	91,6%	93,1%
Chômeurs	5,5%	8,4%	6,9%
Total	%	100,0%	100,0%
	Nombre	237	215

Source : Recensement de la population 1999
Exploitation principale - copyright INSEE



Parmi les 929 habitants de la commune, 452 personnes sont actives : 237 hommes et 215 femmes.

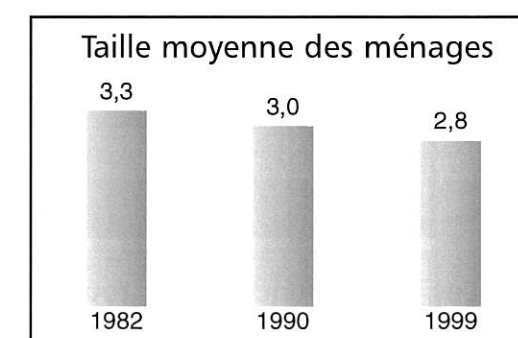
Au moment du recensement, 31 de ces actifs cherchent un emploi et 421 travaillent. Parmi ces personnes qui ont un emploi, 27 exercent une profession à leur compte ou aident leur conjoint ; les 394 autres sont salariées. Une petite minorité de ces actifs exerce dans la commune ; 386 personnes vont travailler en dehors.

	Commune	Arrondissement	Département
Population active	452	133 579	244 860
Hommes	237	72 060	134 995
Femmes	215	61 519	109 865
Population active ayant un emploi	421	111 893	206 001
Salariés	394	101 026	182 525
Non salariés	27	10 867	23 476
Chômeurs	31	21 235	38 024
Taux de chômage (%)	6,9	15,9	15,5

Source : Insee, recensement de la population 1999

Taille des ménages		
1 personne	16,2%	
2 personnes	30,8%	
3 personnes	22,3%	
4 personnes	20,4%	
5 personnes	7,6%	
6 personnes et plus	2,7%	
Total	%	100,0%
	Nombre	328

Source : Recensement de la population 1999
Exploitation principale - copyright INSEE

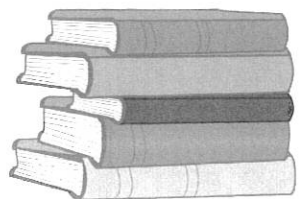


Nombre de résid. principales selon le statut d'occupation		
Propriétaire	89,6%	
Locataire, sous-loc	6,7%	
Logé gratuitement	3,7%	
Total	%	100,0%
	Nombre	328

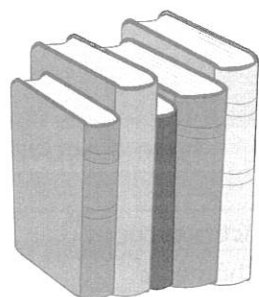
Source : Recensement de la population 1999
Exploitation principale - Copyright INSEE

L'automobile

L'équipement en automobile des habitants de la commune est très élevé : 12 ménages seulement n'en ont pas. La proportion de ménages ayant au moins une automobile est de 96,3% ; dans le département, cette proportion est de 78,9%.



LA BIBLIOTHÈQUE



Chers lecteurs,

L'année 2000 fût pour la bibliothèque une année de développement avec l'acquisition de nouvelles collections destinées aux enfants et la saisie dans notre système informatique d'une grande partie de nos ouvrages.

Tout cela dans le but de fournir à nos lecteurs un choix toujours plus grand de livres et un accueil encore amélioré. Le « Forum des Associations » auquel nous avons participé nous a permis de vous présenter notre équipe et de rencontrer de nouveaux lecteurs.

L'année 2001 sera pour la bibliothèque une année de diversification avec l'organisation de manifestations ponctuelles comme au mois de Janvier ou se déroulera durant 4 jours une animation autour de l'exposition « Contes et légendes en Picardie ».



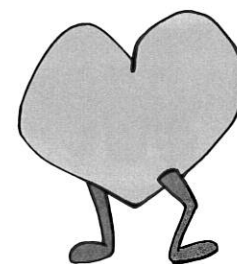
Les permanences sont toujours assurées par Mmes Delle Ville, Lambert, Normand, Seene, Vaquez et moi-même. Les enfants des écoles maternelle et primaire sont accueillis pendant un créneau horaire qui leur est réservé.

Venez nombreux, nous vous accueillerons avec plaisir !

C . OBRY

Rappel des horaires des permanences hebdomadaires :

Samedi de 11h00 à 12h00
Mercredi de 17h30 à 18h30
(accès libre et gratuit)



LE PARCOURS DU CŒUR

C'est maintenant une tradition à Plachy Buyon de venir en famille participer au parcours du cœur !

Ce rendez-vous annuel est initié par la Fédération Française de Cardiologie sous le patronage de la Jeunesse et des Sports afin de nous rappeler l'importance de la pratique régulière du sport dans le cadre de la prévention des maladies cardio-vasculaires.

Tous ensemble, nous nous donnons rendez-vous sur la place du Petit Plachy avec nos bicyclettes avant de nous élancer sur la Coulée Verte pour une randonnée jusqu'à la base nautique de Loeuilly où nous partageons un goûter offert par la municipalité.

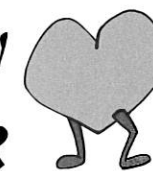
Au retour, un diplôme de participation est délivré à tous les enfants afin de les récompenser de leurs efforts !

Nous vous donnons rendez-vous à venir en famille nous rejoindre pour l'édition 2001 du Parcours du cœur.

Eric Obry



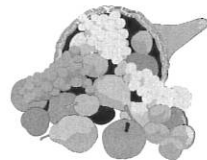
**CERTIFICAT DE PARTICIPATION
AU PARCOURS DU CŒUR**



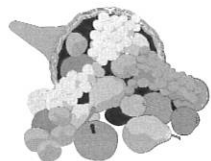
Le Samedi 20 Mai 2000

Délivré à :

**Par l'Association Loisirs Jeunesse
et la Municipalité de Plachy Buyon**



LE MARCHÉ DE PRINTEMPS



Dimanche 7 mai 2000

Rendez-vous était donné à tous les habitants de notre village et de ses environs pour la 5^{ème} édition du marché de printemps.

De bon matin, les exposants s'installaient sur la place du Petit-Plachy : tous apprécient cet endroit pour son cadre exceptionnel qui se prête à merveille à ce type de manifestation. Les premiers rayons de soleil laissaient présager une belle journée.

Et c'est ainsi que rapidement entre deux stands de fleurs, plants maraîchers, produits des hortillonnages, on retrouvait de la charcuterie fabriquée à l'ancienne, des anguilles fumées, des pommes, du cidre, des escargots, du foie gras, du gâteau battu, des confitures ... Il y en avait comme à l'accoutumée pour tous les goûts !

Cette année, l'association des « Apiculteurs picards » avait été sollicitée pour présenter une exposition sur la vie de l'abeille. Tous les visiteurs ont pu ainsi comprendre l'apiculture, les mots de l'apiculteur, la production des ruches : le pollen, la gelée royale, le miel et sa transformation en pain d'épices, hydromel, sucettes.... C'est avec passion que tout au long de la journée ces professionnels ou amateurs, ont raconté leur quotidien. Un jeu était proposé aux enfants au cours de la visite.

Dans l'après-midi, l'orchestre harmonie de Conty « La Fraternelle » sous un soleil radieux interpréta quelques morceaux divertissants pour le plus grand plaisir de tous, chacun semblait apprécier cet instant, quoi de plus normal, le lendemain c'était jour férié, toutes les conditions étaient donc réunies.

Bientôt, ce fut l'heure de la remise de récompenses à vous tous qui fleurissez vos balcons, façades de maisons et jardins : l'environnement est tellement plus agréable pour chacun d'entre nous lorsque ceux-ci sont fleuris. Pour info, le village de Plachy-Buyon a été classé, au concours départemental 6^{ème} dans sa catégorie. Cette année encore, c'est avec plaisir que plus de 120 foyers ont été récompensés. Les enfants aussi à qui en 1999 des sachets de graines de tournesol avaient été distribués et qui ont apporté des photos, preuve de leur récolte, se sont vus remettre des spécialités régionales. Le programme de la journée touchait à son terme, heureusement, car soudain une sacrée averse y mis fin plus tôt que prévu.



Merci à Séverine Hérent, éco-garde à la Communauté de Communes qui tout au long de la journée a proposé à ceux qui le souhaitaient une promenade en calèche dans Plachy.

Merci aux associations des Anciens Combattants et Donneurs de Sang pour la tenue des stands, restauration et buvette, Eh oui ! Les frites et merguez sont toujours les bienvenues !

Merci aussi aux membres de l'association des Apiculteurs picards pour leur exposition et dévouement.

Cette année encore le marché de printemps qui a reçu le label « Traditions en Fête » par le Conseil Régional de Picardie a tenu toutes ses promesses, a été à la hauteur de ses ambitions. Sa renommée en fait désormais une manifestation cantonale, d'année en année les amateurs viennent de plus en plus nombreux, tous nous avons passé une agréable journée alors rendez-vous le dimanche 6 mai de l'an 2001 pour une nouvelle édition. Réservez cette journée !

Christiane Herbet

LA FETE NATIONALE

C'est très nombreux que la population a répondu à l'invitation de la commune pour participer à un barbecue le soir du 13 juillet de l'an 2000.

Certes le beau temps cette année n'était pas au rendez-vous, c'était plutôt la pluie mais rien d'étonnant car depuis le début de l'été, le soleil se faisait désirer.

Mais peu importe, tous ensemble, nous nous sommes retrouvés dans la salle polyvalente.

Nous étions environ 150 personnes, petits et grands, à partager le buffet. Malgré le temps humide, les grillades et merguez ont été cuites à point et c'est sous le préau tout récemment terminé, que les salades composées ont été disposées. Toute l'assistance s'est régalée, il faut dire que du choix, de la quantité et de la qualité, il y en avait !

Une bonne ambiance régnait entre tous, comme à l'accoutumée. La nuit tombait. L'heure du feu d'artifice approchait. Mais, en raison des mauvaises conditions météorologiques de l'après-midi, celui-ci n'a pu être tiré ce soir là ! Dommage mais sécurité avant tout !

Ce n'était que partie remise. En effet, celui-ci a pu être admiré le soir de la fête du Centre de Loisirs, le vendredi 28 juillet, certains Plachysois et Plachysoises de retour de congés annuels ont pu en profiter. Quoi de mieux !

Le repas se terminait tard dans la nuit, signe d'une soirée réussie.



Christiane Herbet



Une journée au parc Astérix

Comme souhaité en 99, un voyage au Parc Astérix a été proposé aux jeunes de 12 à 20 ans le dimanche 27 Août. Le jour J nous étions 47 dans le car, et tous prêts à vivre entre copains et copines une journée de gaieté, voire de sensations fortes ...

Arrivés dès 9h30 aux portes du parc, le vrai départ était donné, chacun d'entre nous était invité à vivre cette journée comme bon lui semblait, spectacles, animations, attractions, étaient au programme, sans oublier les rencontres incognito avec Astérix, Obélix et ses amis....., le tout dans un cadre très naturel.

Et c'est ainsi que nous avons tous été émerveillés par les dauphins, dans le théâtre de Poséidon, mais aussi mouillés, n'est-ce pas Claire et Pauline ! Le soleil commençait à chauffer, aussi vos tee shirts ont séché rapidement mais qui ce jour là n'a pas été mouillé ? les jeux d'eau au Parc, ça ne manque pas !

En effet, au cours de la descente du « Styx » en bouée, il fallait faire attention aux geysers, sacré risque d'être douché mais avec un peu de chance, on était épargné ! Et finalement, c'était cool !

Dans le même style, « l'Oxygénarium », encore des bouées mais là en plus elles tournent, pour les cœurs sensibles c'était suffisant !....

D'autres attractions comme « Tonnerre de Zeus », sont impressionnantes et très convoitées à en juger les files d'attente mais les amateurs savaient être patients pour arriver dans ces gigantesques montagnes russes où les descentes et montées sont vertigineuses à en perdre le souffle les plus aventureux n'ont pas été découragés puisqu'ils y sont retournés plusieurs fois dans la journée....N'oublions pas de citer le grand huit « Goudurix » avec ses loopings qui attirent les plus téméraires, et dans l'équipe, il y en avait !

Dans l'après-midi beaucoup d'entre nous ont assisté au spectacle « Main basse sur la Joconde » où humour, acrobaties, cascades étaient au programme.

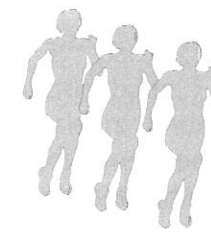
Puis dans le parc, après avoir rencontré des fauconniers, ce fût la surprise : Astérix, Obélix et ses amis venaient à notre rencontre.... , c'était l'heure de la photo souvenir, Justine, Alexia, Florian, Mathilde, Jeanne, vous étiez ravis!....

La journée se terminait, chacun s'était divertit à son gré, et tous les participants étaient présents à l'heure de retour annoncée. Nous n'oublierons pas non plus la bonne ambiance dans le car !

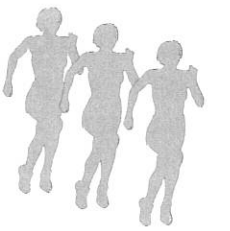
Tous, nous étions contents d'avoir passé une journée ensemble !

A bientôt pour une nouvelle balade !

Christiane Herbet



20 KMS DE PLACHY-BUYON



En ce 5 novembre 2000, 17^{ème} édition des 20 kilomètres de Plachy-Buyon ; la météo si mauvaise la semaine précédente (pluies incessantes) marque enfin une pose. C'est par un temps sec que 116 coureurs se présentent aux ordres du starter en la personne de Madame le Maire. Dès le début de la course deux coureurs se retrouvent vite seuls en tête : Paul SCHLITZ qui est revenu défendre son titre et Aïssa DAHOU ; c'est sûr, la première place va se jouer entre ces deux là !

Chez les dames Catherine POIDEVIN toujours sérieuse ne laisse le soin à personne de mener et prend tout de suite la tête de la course pour aller vers sa sixième victoire consécutive !

A la fin du dernier tour finalement Paul SCHLITZ de l'AUC l'emporte de 2 petites minutes sur Aïssa qui était venu en entraînement. Pour la 3^{ème} place saluons Fabrice FOURNIER qui en quatre participations monte à chaque fois sur le podium (avec à la clé une victoire en 1998).

105 coureurs classés c'est notre nouveau record, pour la première fois nous dépassons 100 coureurs cela est vraiment encourageant, gageons que nous ferons encore mieux pour la 18^{ème} édition qui se déroulera le 4 novembre 2001.

Concernant les locaux, cette année, point de Plachysois, mais deux Prouzellois :

SEGATTO Jean-Louis et GAMARD Christophe bravo pour leur ténacité.

Merci à la trentaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible et à nos sponsors :

Ambulances de Conty, SALON Jean-Pierre (Coiffeur), ROYANT Jean-Claude (Artisan peintre), Boucherie-Charcuterie NICAISE, ELY Gontrand (Restauration/Habitat Picard), Galerie WALLET-FOUQUE, VANDEPITTE Willy (Ebéniste), Sarl BELLEGUEULE, LA POSTE Prouzel, David PILLON (Transports), M. et Mme VAINÉ (Boulangerie), Technicien du Sport AMIENS, AUCHAN Dury, BUREAUTIQUE 2000 Amiens,

MERCI pour les coupes à M. LACHEREZ (Conseiller Général),

M. BLEYART (Président de la Communauté de Communes du Canton de Conty),

Mme Anny FLINTHAM-WALLET (Maire de Plachy-Buyon) et M. BOULANGER (LA POSTE).

J.M. Salon



Paul SCHLITZ et Aïssa DAHOU



Le stand de ravitaillement



Interview du vainqueur

EXTRAIT DU CLASSEMENT :

HOMMES				FEMININES		
1	SCHLITZ Paul	AUC	1:07:47	POIDEVIN Catherine	AUC	1:21:28
2	DAHOU Aïssa	Escapade	1:09:55	CANDELIER Anne-Marie	VDS	1:26:28
3	FOURNIER Fabrice	VDS	1:11:25	PECQUET Lydie	AUC	1:32:22
4	FLEURET Christophe	USC	1:11:39	AUBRY Anne	VDS	1:37:49
5	DEL RUE Patrice	USC	1:12:18	BOURGAIN Anne	Escapade	1:39:31

"QUESTIONS POUR UN CHAMPION" PAYS DE SOMME

L'AN 2000 : L'EXPLOIT

L'EQUIPE DE PLACHY-BUYON A REMPORTE LA 1/2 FINALE DEPARTEMENTALE A MOLLIENS DREUIL LE VENDREDI 26 NOVEMBRE

Eh oui ! depuis quatre années une équipe de trois candidats composée de Mme Marie Agnès Sénéchal accompagnée soit de Messieurs André Namont, Marc Bulcourt, Serge Normand, Christian Poiteaux ou Roland Verstraete participait à la 1/2 finale départementale, son classement : 3^{ème} voire 4^{ème}, bien mais cette année, l'expérience, la stratégie, l'assurance et le savoir, bien sûr, ont fait la différence ! jusqu'à la dernière question le suspense a été complet, rien n'était joué, mais au final une place sur la plus haute marche ! Bravo !

Tout a commencé pour les membres de notre équipe le 14 octobre dernier lors de la sélection locale. Au préalable, le même type de questionnaire que les années précédentes avait été distribué. Pour mémoire voici les questions/réponses.

1) Plachy avait dans la première moitié du siècle, une société de musique tout à fait particulière : de quels Instruments jouait-elle ? comment s'appelait-elle ?	<u>Du Bigophone</u> <u>La Joyeuse</u>	5) Quelle était la matière la plus utilisée en fabrication dans la tour de BACQUEL S/ SELLE	<u>Latex</u> Lin Nylon
2) Maire t'churé, à quelle personnalité de Plachy-Buyon le journaliste du courrier Picard, R.J.Glaudiel avait-il dédié cette appellation ?	<u>Melle Marie Antoinette</u> <u>Wallet-Fouque</u>	6) Où les frères Caudron créèrent-ils la première école de pilotage d'avions ?	Méaulte Doullens <u>Le Crotoy</u>
3) Quelle est la nationalité de Paul SCHLITZ, le vainqueur de l'édition 1999 des 20 kilomètres de PLACHY-BUYON ?	Française <u>Australienne</u> Autrichienne	7) Combien y a t' il de communes dans la Communauté de communes du canton de conty ?	21 22 <u>23</u>
4) Je suis né le 23 octobre 1844 à Amiens, on me considère comme l'un des inventeurs de la TSF. Qui suis-je ?	Thomas Edison <u>Édouard Branly</u> Heinrich Hertz	8) Comment s'est appelée l'opération de plantation d'arbres, réalisée par les enfants, pour marquer l'an 2000 à l'initiative de la Communauté de Communes du Canton de Conty ?	La Méridienne Verte <u>Un arbre,</u> <u>un enfant</u> Arbres en 2000

Ce soir là, salle comble, le jeu a sa renommée : novices, intéressés, passionnés, candidats sélectionnés d'autres secteurs, tous âgés de 7 à 77 ans ont rejoint la salle en vue de passer une agréable soirée.

La 1^{ère} partie est un « Tour de Somme en images » : la plus agréable pour tous les spectateurs, il s'agit de reconnaître des sites connus, des monuments, des statues, des lieux à partir d'une ou plusieurs diapositives, c'est loin d'être évident ! mais ensemble on s'entraide.

La 2^{ème} partie s'adressait cette année aux jeunes de notre village des classes de CM1 - CM2 et 6^{ème}, accompagnés de M. Etévé, Directeur d'école. Les futures graines de champion ont pris place, par équipe, derrière les pupitres et ont été amenés à mesurer leurs connaissances comme les adultes. Pas facile !!! mais chacune d'entre elles a fait de son mieux, les 6^{ème} en savaient plus certes, mais les plus jeunes vont s'entraîner...Pensez à lire les revues « Bienvenue » et « Agir », les organisateurs cherchent les questions dans ces pages ! A l'issue de cette épreuve un livre leur a été remis.

La 3^{ème} partie : la sélection locale ! Etaient invités à monter sur l'estrade les candidats ayant répondu au questionnaire : Mme et M.Sénéchal de Fossemanant, Mesdames Lombard et Schimel de St-Saufieu, Messieurs André Namont, Serge Normand et Christian Poiteaux de Plachy auxquels s'est jointe une candidature spontanée présente dans la salle : M.Verstraete de Sains en Amiénois et voilà top départ pour les choses sérieuses : il s'agit de se qualifier pour la 1/2 finale.

Quelques unes de ces questions très variées abordées lors de cette soirée vous sont relatées ci-après :

- * Combien le département de la Somme compte-il de cantons? (Réponse : 46)
- * Sur quel affluent de la Somme est située la ville d'Albert ? (Réponse : l'Ancre)
- * Comment s'appellent les habitants de St Riquier ? (Réponse : les Centulois)
- * Chaque année, à la Hotoie, le 1^{er} dimanche de septembre, une compétition de ballon au poing est organisée, c'est la tradition : Quel trophée est remis au meilleur foncier de la journée ? (réponse : un point d'or)
- * A St Valéry/Somme, un musée met en valeur de vieux métiers. Quel est son nom ? (Réponse : Picarvie) etc.,.....

A l'issue de cette 3^{ème} partie toujours rondement menée, Madame Marie Agnès Sénéchal de Fossemanant, Messieurs Christian Poiteaux de Plachy-Buyon et Roland Verstraete de Sains en Amiénois, étaient nommés pour participer à la 1/2 Finale. Tous les candidats ont été récompensés, un livre sur la ville d'Amiens, La côte Picarde ou la Région Picardie leur ont été offerts.

Bravo à vous tous qui aviez participé à cette sélection locale.

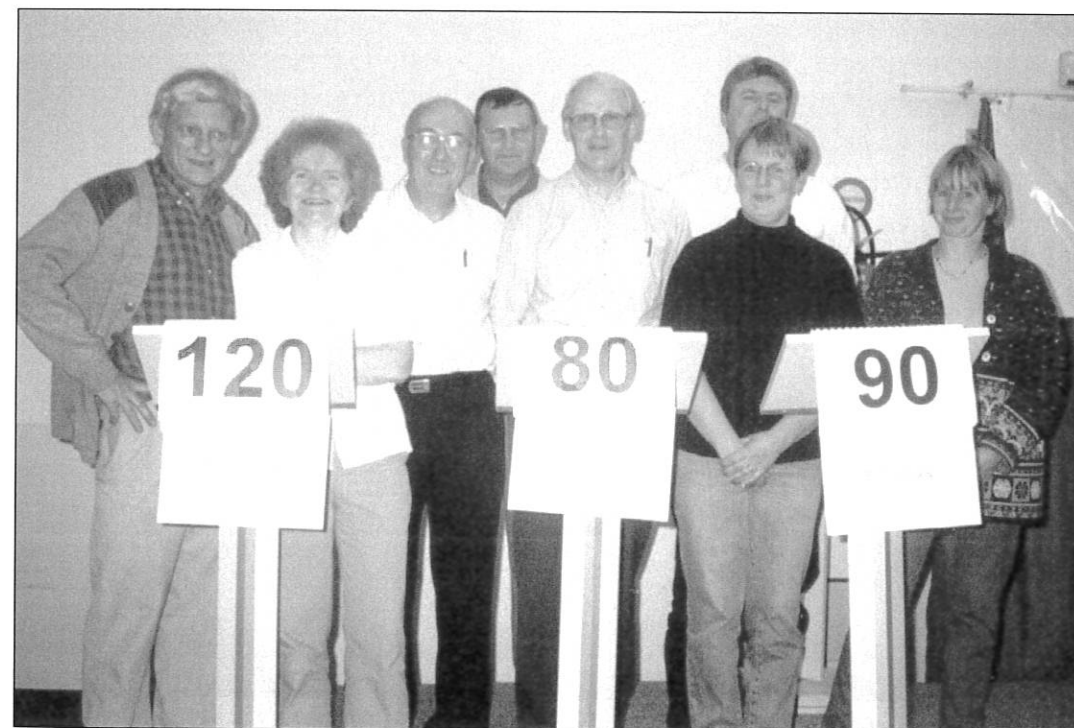
A cet instant, les trois lauréats ne savaient pas que l'an 2000 serait la bonne année et qu'ils obtiendraient leur billet pour la finale départementale programmée à l'auditorium à Mégacité le 26 novembre qui fut remportée pour la seconde fois par l'équipe d'Amiens Montières.

Félicitations encore à l'équipe de Plachy-Buyon pour cette première place en 1/2 finale départementale.

Merci également à toutes les mamans, qui se reconnaîtront, pour la confection des crêpes, elles font toujours le régal des petits et des grands.

La prochaine sélection locale est prévue le samedi 13 octobre. Si vous êtes disponibles, n'hésitez pas à nous rejoindre ! vous passerez une agréable soirée.

Christiane Herbet



Le Forum des Associations

Le 3^{ème} Forum des Associations organisé par la commune le week-end du 11 Novembre, a permis à de nombreuses associations aux travers des différents stands de faire découvrir et apprécier leur savoir-faire. Pour les associations, c'était aussi l'occasion de mieux se faire connaître.

L'Atelier Théâtre et « les petits Mozarts » ont présenté un aperçu de leur savoir-faire.

Le club de Football de Plachy Prouzel a montré son évolution dynamique tout comme le Club de Tennis et l'association des Sports Mécaniques.

Les Donneurs de Sang, une des plus anciennes associations, ont eu à cœur de sensibiliser les visiteurs à ce geste généreux et bénévole.

Les Parents d'élèves et les Anciens Combattants ont tenu également vitrine pour faire connaître leurs activités et leurs projets.

« Loisirs Jeunesse » a pu démontrer sa capacité à organiser et encadrer des séjours et des activités destinés aux enfants scolarisés.

Tandis que les bénévoles de la Bibliothèque Municipale assuraient la promotion du goût de la lecture pour tous les âges.

Le dernier-né : le Comité de Jumelage, a pu faire partager son souci et son action d'ouverture à l'extérieur de nos frontières. Gageons que son travail de recherches de contacts et de démarches aboutiront à faire bénéficier notre village d'échanges humains et culturels élargis.

Souhaitons que ce forum ait incité de nouveaux bénévoles à rejoindre les quelques 80 déjà impliqués qui contribuent à faire vivre notre commune. Que tous soient chaleureusement remerciés pour la qualité de cette manifestation.

J.C. Drode



NOEL 2000 CHEF EDGAR

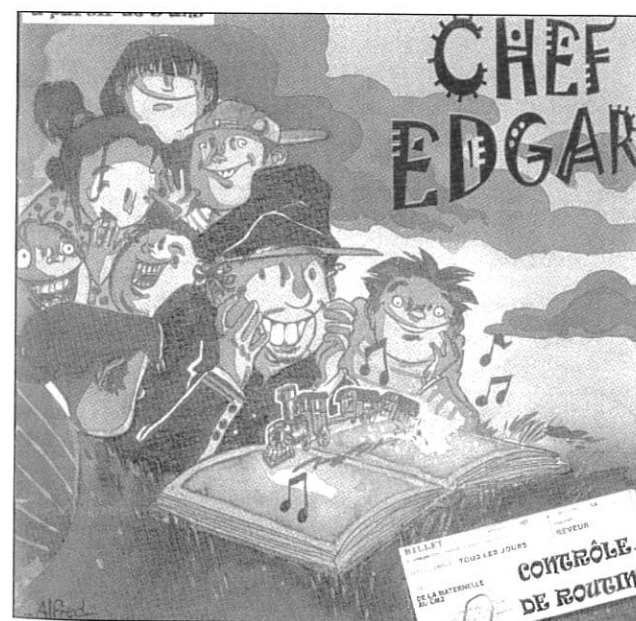


C'est un voyage en locomotive auquel nous a convié cette année, la municipalité pour fêter Noël, Chef Edgar, alias Daniel DESPAGNE, a emmené 140 enfants et parents dans son drôle de voyage. Le « contrôle de routine » s'est très bien passé, chef Edgar a l'art de faire participer les enfants qui ont dansé et chanté sans retenue.



Chef Edgar et son public

Après la représentation, chouquettes et chocolat chaud ont été servi aux enfants et aux parents tandis que le Père Noël faisait une entrée remarquée pour une distribution de friandises. Vivement l'année prochaine !!!



Le CD de Chef Edgar
« Contrôle de routine »,
est disponible depuis décembre 2000
chez tous les bons disquaires.

Sur ce CD vous retrouverez tous les
morceaux qui ont fait le plaisir de
cette soirée :

- « La vache (est un peu Rock'n'roll) »
- « Ch'boogie fou »
- « Grand et costaud »
- « Swing des godasses »...

LES INFORMATIONS MUNICIPALES

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public :

- lundi de 14 h. à 18 h.
- mardi de 9 h. à 12 h.
- mercredi de 16 h. à 18 h.
- vendredi de 15 h. à 19 h.

Le Maire reçoit en Mairie tous les lundis de 11 h. à 12 h. et sur rendez-vous.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES et du TRI SELECTIF

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères a lieu tous les jeudis matins ;

Tri sélectif

Le ramassage des sacs jaunes et bleus a lieu tous les vendredis matins ;

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE LOEUILLY

Du lundi au samedi : de 9H à 12 H et de 14H à 19 H
Le dimanche de : 9H à 13 H

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU DE POSTE A PROUZEL

Du lundi au vendredi : de 9H 30 à 11H 30 et de 14 H 30 à 16H30
Le samedi de : 8H30 à 11H30

PERMANENCES DE L'ASSISTANTE SOCIALE : Mme ROBIN

Les mardi et jeudi : de 9H à 11H
A Conty - 16, Rue du Général Leclerc
Tél. 03.22.41.21.66

CHANGEMENT DE DOMICILE

Pour une meilleure communication entre les habitants et les administrations, il est souhaitable que les habitants qui s'installent ou quittent notre commune, le fassent connaître en Mairie.

LOCATION DE LA SALLE ET DE MATERIELS

Il est rappelé que pour vos réunions de famille, il vous est possible de louer la salle, des tables et des chaises.
Pour tout renseignement, s'adresser :
Mme Edwige Joron - Tél : 03 22 42 73 99

REPOS DOMINICAL

Il est rappelé que dans notre village, il est coutume de respecter le repos de chacun, il est donc recommandé de ne pas utiliser tronçonneuses et tondeuses le dimanche.
Merci à chacun de bien vouloir respecter ces consignes.

SITE INTERNET

Adresse : <http://perso.wanadoo.fr/plachy-buyon>

ETAT CIVIL 2000

NAISSANCES :

COURTOIS Emma, Elise, Marie	16 février
LUCAS Jeanne, Béatrice, Agnès	10 avril
BULTEL Rémi, Bruno, Jean	20 avril
CAPELLIER Pierre-Louis, Pascal, Henri, Stéphane	29 avril
PELLETIER René, Michel, Francis, Mickaël	30 avril
PLAYOUT Clara, Sarah, Carole,	31 mai
TELLIER Victor	5 juin
LEBESGUE Ugo, Joseph, Michel	26 juin
GALLET Jules, Philippe, Ludovic	4 juillet
LECLERCQ Alexandre, Christian, Louis	18 août
DUFETTELLA Augustin, Hugues, guillaume	13 septembre
CARON Constant, Christophe	5 octobre
NIQUET Trystan, Hervé, Yannick	2 décembre
POINTEL Elise, Sophie, Christine	19 décembre
POINTEL Noémie, Sandra	19 décembre

MARIAGES :

BOUDHIBA Bruno, Alain, Patrick et LAIGLE Sylvie Yvette
1^{er} janvier

LECLERCQ Jean-Philippe, Henri, Pierre et COLIN Christine,
Elisabeth - 17 juin

POINTEL Laurent, Yves, louis et PORQUEZ Sylvie, Christine,
Sophie - 17 juin

FORGEZ Yves, Laurent, Francis et BARBIER Roseline, Michèle,
Mauricette - 17 juin

BENOIT Christophe, Maurice, Michel et DELSAUX Cécilia,
Christiane - 12 août

HERBET David, Mickaël, Jérôme et FRANCOIS Caroline,
Marie, Odette - 9 septembre

DECES :

CARON Joël, Louis, Michel
13 mars

LECOCQ Claire Elise Veuve LECOINTE
4 septembre

DECLÉ André
6 octobre

VASSE Simone, Eugénie, Thérèse Veuve PAQUOT
13 octobre

CALENDRIER DES FETES 2001

JANVIER

- Jeudi 11** Assemblée Générale et Galette des Rois des Aînés
Vendredi 12 Voeux du Maire et accueil des nouveaux habitants
Samedi 20 Galette des Rois inter associations et Conseil Municipal
Dimanche 28 Assemblée Générale des Anciens Combattants

FEVRIER

- Vendredi 16** Assemblée Générale des Donneurs de Sang
Lundi 19 Collecte de Sang

MARS

- Dimanche 4** Repas offert aux Aînés par la municipalité
Dimanche 11 Elections Municipales
Lundi 12 Assemblée Générale Tennis
Dimanche 18 Elections Municipales
Dimanche 25 Après-Midi Musette des Anciens Combattants à St Sauflieu

AVRIL

- Dimanche 1** Théâtre
Samedi 7 Soirée Crêpes (Parents d'Elèves)
du 17 au 27 Centre de Loisirs (Association "Loisirs Jeunesse")
Samedi 28 Début du Tournoi de Tennis
Dimanche 29 Commémoration de la Déportation

MAI

- Dimanche 6** 6^{ème} Marché de Printemps
Mardi 8 Commémoration de la Victoire 1945 Réderie à Prouzel
Mercredi 16 Collecte de Sang
Samedi 19 Parcours du Cœur
Dimanche 20 Rallye Nature organisé par Loisirs Jeunesse
du 24 au 27 10^{ème} anniversaire des Petits Mozart
Jeudi 24 Méchoui des Anciens Combattants
Vendredi 25 Les Petits Chanteurs à la Croix de Bois
25 et 26 Finales du Tournoi de Tennis
Dimanche 27 Fête Locale et Rederie des Anciens Combattants

JUIN

- Samedi 2** Tournoi de Football
Dimanche 3 Professions de Foi
Samedi 9 et
Dimanche 10 Tournoi de Football
Dimanche 17 Fête du regroupement pédagogique à Plachy-Buyon
Samedi 23 Repas du Tennis

JUILLET

- du 2 au 31** Centre de Loisirs (Association "Loisirs Jeunesse")
Vendredi 13 Soirée barbecue, retraite aux flambeaux, feu d'artifice,
Samedi 14 Fête Nationale
Dimanche 22 Voyage Inter Associations
Vendredi 27 Fête du Centre de Loisirs

AOUT

- Lundi 20** Collecte de Sang
Dimanche 26 Voyage des Jeunes

SEPTEMBRE

- Dimanche 2** Journée de Pêche des Anciens Combattants
Samedi 29 Soirée des Donneurs de Sang

OCTOBRE

- Samedi 13** Soirée "Questions pour un Champion Pays de Somme"

NOVEMBRE

- Dimanche 4** Course pédestre "Ecce Homo"
Mercredi 7 Collecte de Sang
Dimanche 11 Commémoration de l'Armistice
Dimanche 18 Loto du Regroupement Pédagogique
Dimanche 25 Théâtre

DECEMBRE

- Lundi 3** Assemblée Générale du Comité de Jumelage
Vendredi 7 et
Samedi 8 Téléthon
Samedi 15 Noël des enfants
Dimanche 16 Noël des aînés

GENDARMERIE News

A l'aube du troisième millénaire, les militaires de la brigade de Gendarmerie de SAINT-SAUFLIEU vous présentent leurs vœux et remercient l'ensemble du conseil municipal de pouvoir insérer ces quelques mots.

1 - SECURITE ROUTIERE

Toujours répété, mais plus que jamais d'actualité à l'entrée de l'hiver, pluie, brouillard, neige, verglas ...la litanie des intempéries va reprendre peu à peu aggravée par des chaussées souillées. La prudence et la prévoyance alliées à un véhicule bien entretenu et correctement équipé sont le garant de votre sécurité.

Devant une certaine recrudescence d'accidents liés au comportement de certains usagers, les conseils donnés dans le dernier bulletin restent d'actualité. Le trafic routier de plus en plus dense réclame également une attention de tous les moments et toutes les attitudes visant à réduire l'attention du conducteur sont à proscrire, comme principalement téléphoner au volant.

RAPPEL : Les dangers majeurs de la mauvaise saison ne sont ni le brouillard, ni la pluie, ni le verglas comme il est coutume de le dire mais simplement l'incapacité que nous avons tous, en qualité d'usager de la route, à nous adapter réellement aux conditions atmosphériques. Endormis par le confort de nos véhicules et par l'attitude des autres, nous nous affranchissons des risques de la conduite hivernale.

SOIGNEZ VOTRE VEHICULE, LEVEZ LE PIED ET PRUDENCE ... !

2 - SECURITE DES BIENS ET DES PERSONNES

Le système de surveillance pendant vos absences prolongées étant assimilé par tous, nous vous confirmons qu'il est toujours d'actualité et nous sommes à votre disposition.

Rappelons que tout démarchage à domicile répond à des règles strictes, que vous devez vous assurer de l'identité des personnes qui vous démarchent en leur demandant une carte professionnelle.

Nous vous informons également qu'il convient de s'assurer du sérieux des annonces publicitaires paraissant dans la presse spécialisée ou locale, les arnaques sont nombreuses.

Si vous doutez, n'hésitez pas à nous contacter où à saisir la Direction Régionale et Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes de la Somme 94, rue Laurendeau à AMIENS Cedex 1.

Evitez les cambriolages

L'un des aspects les plus traumatisants de la criminalité est sans doute le cambriolage d'une habitation. La violation du domicile éprouve profondément les victimes, qui sont les cambrioleurs et quelles parades peut-on leur opposer ?

Il n'existe pas de profil type du malfaiteur ni de solution ultime pour lui échapper. Aussi les paragraphes qui suivent s'efforcent de dégrossir ces deux points sans prétendre y apporter une réponse exhaustive.

Il est possible de distinguer deux types d'individus susceptibles de s'attaquer à une habitation :

Les cambrioleurs opportunistes peuvent passer par une phase de repérage ou agir au coup par coup. Dans ce dernier cas, une fenêtre mal fermée ou l'absence évidente d'occupants dans un domicile sont des indices suffisants. Sans but prédéterminé ils s'emparent de tout ce qui leur tombe sous la main. Il peut s'agir de toxicomanes qui volent pour se procurer de l'argent, d'itinérants pour subsister, ou de jeunes " semi-professionnels ", souvent issus des environs.

De nombreux vols se commettent en la présence des occupants, en général par escalade en profitant d'une fenêtre ouverte.

Notez la marque, le type et le N° de série, des appareils hi-fi que vous possédez. Conservez aussi les factures. Ces éléments facilitent le travail des enquêteurs. Ces références sont enregistrées dans une base informatisée nationale et permettent d'identifier l'origine des objets retrouvés. Prenez en photo vos objets de valeur. Elles faciliteront le remboursement par les assurances.

Si vous vous absentez de votre domicile pour une longue période, il est recommandé de prendre quelques précautions élémentaires pour éviter de mauvaises surprises à votre retour.

L'inoccupation prolongée de votre habitation l'expose à la convoitise des cambrioleurs. L'idéal est de confier à des voisins ou à des proches le soin de " faire vivre " l'appartement pendant votre absence : Ouvrir et fermer les volets, allumer les lumières, etc. Il existe aussi dans le commerce des minuteurs connectables sur une prise de courant pouvant servir à allumer et éteindre les appareils électriques à des heures données, simulant de ce fait une présence.

La qualité des éléments de protection des accès est importante. S'il est illusoire d'espérer trouver une parade absolue contre les voleurs, il existe des moyens pour réduire les risques. Ainsi une porte blindée, ou en tout cas munie d'une serrure multipoints avec armature métallique anti " pied de biche", présente une difficulté non négligeable. De même des volets métalliques (donc bruyants) constituent une protection efficace.

Un système d'alarme est un moyen de protection supplémentaire très efficace s'il est choisi et installé avec soin. En effet les cambrioleurs occasionnels seront facilement mis en fuite par le déclenchement d'une sirène, à condition que celle-ci ne soit pas d'accès facile. Il est très aisé de neutraliser un hurleur à l'aide d'une mousse si celui-ci est installé à proximité du sol. L'idéal, et dans la mesure du possible, est de l'installer au niveau du toit, de telle sorte que son accès soit particulièrement difficile.

3 - VIGNETTE AUTO

A compter de décembre 2000, sont exonérés de la vignette fiscale pour 2001 :

1. Les personnes physiques pour :

- les voitures particulières, caravanes, campings car et véhicules équipés pour le transport des handicapés
- les autres véhicules dont le PTAC n'excède pas deux tonnes
- les véhicules dont elles sont propriétaires ou locataires en vertu d'un crédit-bail ou de location de deux ans ou plus.

2. Les associations ou établissements publics ayant pour unique activité l'aide aux handicapés :

- les véhicules dont elles sont propriétaires ou locataires en vertu d'un crédit-bail ou de location de deux ans ou plus
- les véhicules réservés exclusivement au transport gratuit des personnes handicapées

3. Les associations loi 1901, les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprise, les congrégations et syndicats professionnels :

- les voitures particulières (VP sur carte grise), les véhicules carrossés en caravanes ou spécialement aménagés pour le transport des handicapés
- les autres véhicules dont le PTAC n'excède pas deux tonnes
- les véhicules dont elles sont propriétaires ou locataires en vertu d'un crédit-bail ou de location de deux ans ou plus.

4 - CYBER GENDARMERIE

Si vous vous posez des questions sur la gendarmerie (son fonctionnement, ses missions et moyens, ses unités spécialisés etc...) sachez que nous possédons un site officiel interactif que tout un chacun peut consulter et qui sans aucun doute donnera des réponses à vos interrogations.

Il s'agit du **Site officiel** - Actualités, services, métiers, missions et histoire de la Gendarmerie nationale française.

www.defense.gouv.fr/gendarmerie/index.html

5 - LES CARRIERES GENDARMERIE

*La gendarmerie recrute tout au long de l'année plus de 2.500 personnes.
Maîtres de chien, parachutistes, cavaliers ... découvrez nos métiers !*

La gendarmerie recrute différents types de profils. Les sous-officiers de gendarmerie, effectuent les missions de base de la gendarmerie. Les officiers de gendarmerie, assument des fonctions de commandement opérationnel ou d'état major.

Les tâches administratives et techniques (**secrétariat, mécanique, cuisine, etc**) sont assurées par des sous-officiers, n'ayant pas le statut de gendarme (**CSTAGN**).

Le volontariat offre une **opportunité professionnelle** pour les jeunes de 18 à 26 ans.

La réserve constitue une opportunité pour les jeunes de 18 à 30 ans de mener des activités inédites dans la gendarmerie.

Le **Commandant de la brigade de SAINT-SAUFLIEU** et le personnel du **Centre de Recrutement et d'Information** situé au 01 rue Caumartin à AMIENS 80000 ☎ 03.22.72.12.22 (derrière le Coliséum) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Des Gardes champêtres communaux et intercommunaux de France

« Les Gardes champêtres sont chargés, avec la Gendarmerie de la police des campagnes »

A une époque où l'attention se focalise sur les villes, le mal-être de ceux qui les habitent et les troubles à l'ordre public qu'elles connaissent. La police rurale a su trouver une solution adaptée.

Le garde champêtre joue en effet, dans son application, un rôle primordial de proximité et d'efficacité pour veiller à la sécurité de tous...

Des attributions intéressantes :

Le Garde champêtre territorial a la triple qualité de fonctionnaire territorial, d'agent de police judiciaire et d'agent de la force publique.

♦ Fonctionnaire territorial, il se trouve placé sous les ordres directs du Maire dont il exécute les directives dans le cadre de ses pouvoirs de police.

♦ Agent de la force publique, il veille au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique sur sa juridiction. Il est également tenu de prêter main-forte aux représentants de l'autorité (Magistrats, Procureur et officiers de police judiciaire) ainsi qu'aux Gardes-chasse, Gardes-pêche, agents forestiers et le service de la répression des fraudes.

♦ Agent de police judiciaire, il constate les infractions par procès-verbal qu'il transmet au Procureur de la République.

Il recherche et constate les contraventions aux règlements et arrêtés municipaux.

Enfin ce fonctionnaire assermenté a reçu des compétences issues de diverses lois comme :

- la police de la route
- la voirie routière
- la police de la chasse et de la pêche
- la police de l'urbanisme
- la police des obsèques
- la police des débits de boissons
- la police des foires et marchés
- la police des poids et mesures
- la police de l'eau (navigation intérieure et pollution)
- la police sanitaire (en application du règlement sanitaire départemental)

je me tiens donc entièrement à votre disposition en cas de problème sur demande ou sur rendez-vous au : 06 17 21 37 77



DUFRENNE Denis
Garde champêtre territorial



3 - VIGNETTE AUTO

A compter de décembre 2000, sont exonérés de la vignette fiscale pour 2001 :

1. Les personnes physiques pour :

- les voitures particulières, caravanes, campings car et véhicules équipés pour le transport des handicapés
- les autres véhicules dont le PTAC n'excède pas deux tonnes
- les véhicules dont elles sont propriétaires ou locataires en vertu d'un crédit-bail ou de location de deux ans ou plus.

2. Les associations ou établissements publics ayant pour unique activité l'aide aux handicapés :

- les véhicules dont elles sont propriétaires ou locataires en vertu d'un crédit-bail ou de location de deux ans ou plus
- les véhicules réservés exclusivement au transport gratuit des personnes handicapées

3. Les associations loi 1901, les fondations reconnues d'utilité publique, les fondations d'entreprise, les congrégations et syndicats professionnels :

- les voitures particulières (VP sur carte grise), les véhicules carrossés en caravanes ou spécialement aménagés pour le transport des handicapés
- les autres véhicules dont le PTAC n'excède pas deux tonnes
- les véhicules dont elles sont propriétaires ou locataires en vertu d'un crédit-bail ou de location de deux ans ou plus.

4 - CYBER GENDARMERIE

Si vous vous posez des questions sur la gendarmerie (son fonctionnement, ses missions et moyens, ses unités spécialisés etc...) sachez que nous possédons un site officiel interactif que tout un chacun peut consulter et qui sans aucun doute donnera des réponses à vos interrogations. Il s'agit du **Site officiel** - Actualités, services, métiers, missions et histoire de la Gendarmerie nationale française.

www.defense.gouv.fr/gendarmerie/index.html

5 - LES CARRIERES GENDARMERIE

*La gendarmerie recrute tout au long de l'année plus de 2.500 personnes.
Maîtres de chien, parachutistes, cavaliers ... découvrez nos métiers !*

La gendarmerie recrute différents types de profils. Les sous-officiers de gendarmerie, effectuent les missions de base de la gendarmerie. Les officiers de gendarmerie, assument des fonctions de commandement opérationnel ou d'état major.

Les tâches administratives et techniques (secrétariat, mécanique, cuisine, etc) sont assurées par des sous-officiers, n'ayant pas le statut de gendarme (CSTAGN).

Le volontariat offre une opportunité professionnelle pour les jeunes de 18 à 26 ans.

La réserve constitue une opportunité pour les jeunes de 18 à 30 ans de mener des activités inédites dans la gendarmerie.

Le **Commandant de la brigade de SAINT-SAUFLIEU** et le personnel du **Centre de Recrutement et d'Information** situé au 01 rue Caumartin à AMIENS 80000 ☎ 03.22.72.12.22 (derrière le Coliséum) se tiennent à votre disposition pour tout renseignement.

Des Gardes champêtres communaux et intercommunaux de France

« Les Gardes champêtres sont chargés, avec la Gendarmerie de la police des campagnes »

A une époque où l'attention se focalise sur les villes, le mal-être de ceux qui les habitent et les troubles à l'ordre public qu'elles connaissent. La police rurale a su trouver une solution adaptée.

Le garde champêtre joue en effet, dans son application, un rôle primordial de proximité et d'efficacité pour veiller à la sécurité de tous...

Des attributions intéressantes :

Le Garde champêtre territorial a la triple qualité de fonctionnaire territorial, d'agent de police judiciaire et d'agent de la force publique.

◆ Fonctionnaire territorial, il se trouve placé sous les ordres directs du Maire dont il exécute les directives dans le cadre de ses pouvoirs de police.

◆ Agent de la force publique, il veille au maintien de l'ordre et de la tranquillité publique sur sa juridiction. Il est également tenu de prêter main-forte aux représentants de l'autorité (Magistrats, Procureur et officiers de police judiciaire) ainsi qu'aux Gardes-chasse, Gardes-pêche, agents forestiers et le service de la répression des fraudes.

◆ Agent de police judiciaire, il constate les infractions par procès-verbal qu'il transmet au Procureur de la République.

Il recherche et constate les contraventions aux règlements et arrêtés municipaux.

Enfin ce fonctionnaire assermenté a reçu des compétences issues de diverses lois comme :

- la police de la route
- la voirie routière
- la police de la chasse et de la pêche
- la police de l'urbanisme
- la police des obsèques
- la police des débits de boissons
- la police des foires et marchés
- la police des poids et mesures
- la police de l'eau (navigation intérieure et pollution)
- la police sanitaire (en application du règlement sanitaire départemental)

je me tiens donc entièrement à votre disposition en cas de problème sur demande ou sur rendez-vous au : 06 17 21 37 77



DUFRENNE Denis
Garde champêtre territorial



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE DE PLACHY-BUYON et PROUZEL

L'année scolaire 2000 – 2001 a été marquée par l'arrivée de Monsieur Laurent Mandonnet, successeur de Monsieur Laurent Lancéa qui a souhaité occuper un poste de maître formateur.

Répartition des élèves pour l'année scolaire 2000 - 2001 :

Ecole de Plachy-Buyon :

- classe de M. Etévé :	18 CM2	18 élèves
- classe de M. Lancéa :	16 CM1 et 6 CE2	22 élèves
- classe de Mme Jamier :	20 grands et 7 moyens	27 élèves
- classe de Mme Morillon :	6 moyens et 21 petits	27 élèves
Total :		94 enfants dont 54 maternelles

Ecole de Prouzel :

- classe de Mme Baldwin :	13 CE1 et 7 CE2	20 élèves
- classe de Mme Defrance :	18 CP	18 élèves
Total :		38 enfants

Total pour le R.P.I. : 132 enfants soit une moyenne de 22 enfants par classe.

Outre les enseignants, d'autres personnes s'occupent des enfants :

- Madame Brigitte DABOVAL (aide maternelle)
- Madame Isabelle BOYON (aide éducatrice)
- Madame Edwige JORON (cantine)
- Madame Christine DUPUIS (cantine et garderie)
- Mademoiselle Adeline LEROY (cantine et garderie)
- Madame Christine BOUEDEC (accompagnatrice dans l'autocar scolaire)

Résultat des élections du 21 octobre 2000. Deux listes étaient déposées.

Nombre d'électeurs inscrits	96
Nombre de votants.....	53(55,2 % des inscrits)
Nombre de blancs ou nuls.....	0
Nombre de suffrages exprimés	53
Liste Bathelot.....	21(39,6 % des exprimés)
Liste De Saint Riquier.....	32(60,4 % des exprimés)

Ont été proclamés élus :

Titulaires :

BATHELOT Mireille - BOUEDEC Jean-Philippe - DE SAINT RIQUIER Emmanuel
FORGEZ Roselyne - RENAUX Sylvie - RINDEL Véronique

Suppléants :

BAKHTAOUI Sophie - GAMARD Elisabeth - HEMERYCK Martine
MAINCENT Nathalie - MONGRENIER Anne - THIERRY Patrick

Le premier Conseil d'Ecole s'est tenu le vendredi 10 novembre 2000. Le compte-rendu a été affiché dans les écoles. Les 2 prochains auront lieu le 9 mars et 19 juin 2001.

Projets réalisés

L'école de Plachy-Buyon dispose désormais d'un préau. Les travaux ont été terminés pour la rentrée scolaire. Les enfants peuvent maintenant s'abriter rapidement des intempéries et des coups de vent comme dans beaucoup d'autres écoles.

Au cours de l'année scolaire précédente, un trottoir a été aménagé au parking de l'école de Plachy-Buyon. La sécurité des enfants est désormais assurée. Le garde veille à ce que les usagers fassent preuve de civisme aux entrées et sorties d'école. Une étude est en cours pour remplacer les barrières amovibles par des fixes.

Les revêtements de sol des salles de classe de l'école de Prouzel ont été remplacés.

Tous les élèves de classes élémentaire vont à la piscine Vallerey à Amiens. La totalité du coût (transport et entrées de piscine) est prise en charge par les municipalités.

Madame Baldwin est apte à enseigner l'anglais en CM2. Ainsi, tous les lundis, pendant 1 h 15, les élèves de CM2 reçoivent les cours d'anglais longuement attendus. Quant à M. Etévé, pendant ce temps, il fait étudier l'histoire de France aux élèves de CE1 et CE2.

Les 4 classes élémentaires du RPI sont inscrites au projet « musique ». Un musicien de la « La Fraternelle » intervient chaque semaine 3/4 d'heure dans chacune de ces classes. Les frais sont pris en charge par les municipalités.

Les élèves des classes élémentaires de Plachy-Buyon ont pu visiter le Centre de tri des déchets de Thieulloy-l'Abbaye dans le cadre de la démarche citoyenne et de l'éducation au civisme. La coopérative scolaire a pris en charge les frais de transport dont une partie a été remboursée par le Centre de tri.

Le spectacle de Noël a eu lieu à l'école de Plachy-Buyon le 18 décembre 2000 à 14 h 30. Il fut assuré par le théâtre de la farandole qui a présenté « Où est passé le père Noël ? ». Une distribution de friandises a clos cette festivité. Le financement a été assuré en partie par les municipalités et en partie par la coopérative scolaire.

Le loto a eu lieu à Plachy-Buyon le 19 novembre 2000. Comme chaque année, il a remporté un vif succès. Il a rapporté 3 578 F de bénéfice net au profit de la coopérative scolaire.

Projets en cours

Les élèves des classes de M. Etévé et M. Mandonnet feront une sortie pédagogique le jeudi 3 mai 2001 au Centre minier de Lewarde. Ils pourront découvrir la vie des mineurs d'autrefois. Le financement de cette sortie est assuré par la coopérative scolaire, l'Association des parents d'élèves et la Communauté de Communes du Canton de Conty.

Une soirée costumée est programmée pour le 10 février 2001.

La fête des écoles aura lieu à Plachy-Buyon le 17 juin 2001.

Inscriptions pour septembre 2001

Comme chaque année, les mairies reçoivent les inscriptions dès le mois de janvier. Il est demandé aux parents de faire le maximum pour que ces inscriptions soient faites pour le mois de mai 2001. L'équipe éducative pourra alors mettre en place l'organisation pédagogique pour la rentrée 2001.

Anciens Combattants – Soldats de France

Lecteurs, lorsque vous lirez notre rubrique, vous vous exclamerez comme nous : « que le temps passe vite ! »

En effet, depuis la date de la photo ci-dessous prise le 11 novembre 1999, l'association a enregistré quelques changements, puis s'est adaptée à une nouvelle situation et a su tenir sa place au sein de la commune.

Notre ami Etienne Van Dyck (côté gauche de la photo) est parti s'installer à Péronne ; de ce fait la présidence de l'association a été confiée à Pierre Margry.

Ensuite, le « Méchoui » n'a pas failli à son succès habituel. Bien au contraire, le nombre de participants le confirme.

Puis les adeptes de la sortie annuelle de juillet sont allés visiter les plages du débarquement de juin 1944. Ils étaient moins nombreux, mais la tradition demeure.

Enfin, le forum des associations organisé par Madame le Maire et le conseil municipal a obtenu tout succès qu'il méritait. En cela l'UNC de Plachy-Buyon a tenu sa place. Notre stand a accueilli les nombreux visiteurs, tous curieux et soucieux de garder en mémoire les conflits sanglants qui ont émaillé le siècle que nous quittons .

Pierre Margry



A noter la présence des nombreux enfants et du personnel encadrant de l'Education Nationale

Amicale des Aînés de Plachy-Buyon

L'année nouvelle a débuté par notre assemblée générale le 11 janvier : bien qu'ayant envoyé cent soixante douze invitations, adhérents compris, et oui nous sommes cent soixante douze personnes âgées de plus de soixante printemps à Plachy-Buyon. Hélas ! deux inscriptions seulement. Nous sommes donc quarante deux adhérents au club, dommage car il y a toujours de l'ambiance.

Après une minute de recueillement pour les amis qui nous ont quittés, puis le renouvellement du bureau, nous avons partagé la galette des Rois et la coupe de l'amitié.

Nos réunions ont toujours lieu à la salle des associations le deuxième jeudi de chaque mois en présence d'une vingtaine de personnes, venez plus nombreux afin d'élaborer de nouveaux projets. Notre traditionnel et amical concours de pêche sera reconduit cette année courant juillet, l'année dernière le concours fut remporté par une dame, il faut relever le défi ! alors messieurs tous à vos cannes à pêche...

Nous participons au voyage inter associations et peut être s'il y a des volontaires un concours de cartes en octobre ou novembre, puis notre traditionnel arbre de Noël en décembre.

Les membres du bureau et du conseil d'administration se joignent à moi pour vous souhaiter à vous tous une très bonne et heureuse année.

La Présidente



10 Ans d'Activités Musicales des Petits Mozart

Les jeunes musiciens consacrent énormément de leur temps à l'étude musicale que ce soit dans des conservatoires ou des écoles de musique. Ils n'ont bien souvent pour seul auditoire que leurs parents et professeurs. Le festival leur donne l'occasion de s'exprimer pleinement, d'interpréter les morceaux de leur choix, sous le contrôle de leurs professeurs très impliqués dans l'aventure.

L'objectif est toujours le même depuis 10 ans

L'association des Petits Mozart a pour but de :
Promouvoir, encourager, organiser des manifestations et des stages musicaux ayant pour objet de permettre à de jeunes musiciens diplômés ou non, à des ensembles de musique de chambre, à des chorales, à des ensembles de jazz de se produire.
Permettre par différents styles de manifestations des rencontres de jeunes musiciens avec leurs aînés.

Faire découvrir différents styles de musique.
Créer des animations musicales et culturelles en zone rurale.

Manifestations prévues pour 2001

Nous envisageons quatre jours de concerts à l'église de Plachy-Buyon du 24 au 27 Mai 2001.
Nous espérons que les collectivités locales nous attribueront des aides substantielles pour réaliser un tel programme en zone rurale, la culture doit pouvoir être ouverte à tous.

Monsieur Gérard HOLTZ, comme en 1996, et FRANCE 2 s'intéressent à notre 10^{ème} Anniversaire et devraient nous aider pour réaliser une magnifique fête à Plachy-Buyon.

Si vous souhaitez jouer pendant ces quatre journées, n'hésitez pas à contacter notre groupe.
Aucun niveau musical n'est requis.

Monsieur Stan Szumny
Président des Petits Mozart
et toute l'équipe

Festival des Petits Mozart

Eglise de Plachy-Buyon

Jeudi 24 Mai

Concert des Petits Mozart

Les Petits Mozart (*Jeunes musiciens*)
Orchestre symphonique Junior du C N R (direction M. Alain Voirpy)

Antony Leroy et Sandra Moubarak (*Violoncelliste et Pianiste*)
Jeunes virtuoses Picard menant une carrière internationale

Vendredi 25 Mai

Les Petits Chanteurs à la Croix de bois

Samedi 26 Mai

La Nuit des Petits Mozart

Chorale Gospel ARBOLESCO avec TUPELO - (direction David Dubois et Gary Szumny)
Chorale de Gospel avec un groupe de variété

Musique en Herbe Orchestra - (direction Philippe Vanhelst)
Classe de Jazz de l'école Musique en Herbe

Grand Ensemble de Cuivre d'Amiens - (direction M. Eric Brisse)

Dimanche 27 Mai

Concerto des Petits Mozart

Classe d'Orchestre de Rosière - (sous la direction de Gary Szumny)

Quatuor Prise de Becs - (direction de Sébastien Van de Weghe)
Quatuor de Clarinette, ensemble de musique de chambre

Classe d'Orchestre St Pierre - (sous la direction de Hervé Winckels)

Quatuor Uppercut - (direction de Jean Pierre Baudon)



1^{er} Concert 1991



1996 Hugues Aufray et les Petits Mozart



1999 Concert en plein air

Association des Parents d'élèves de Plachy Prouzel

Le nouveau bureau de l'Association des parents d'élèves a été élu lors de l'assemblée générale du 12 octobre 2000.

Il se compose de 11 membres :

- | | | |
|---------------------|-----------------|----------------|
| • Hervé BOHEC | Président | Plachy - Buyon |
| • Anne MONGRENIER | Vice présidente | Plachy - Buyon |
| • Véronique RINDEL | Trésorière | Plachy - Buyon |
| • Mireille BATHELOT | Secrétaire | Prouzel |

et de Mesdames LAMBERT, BAKHTAOUI, BEGNIAU, COURTOIS, GAMARD, HEMERICK et Monsieur GUEDDA.

L'objectif principal de l'association est de développer tous les projets en faveur de l'épanouissement des enfants du regroupement scolaire de Plachy Prouzel pour cela :

D'agir en étroite collaboration avec les enseignants :

- ☞ Afin d'aider à la réalisation de projets tels que : La classe de neige, la sortie aux grottes de Naours etc ...
- ☞ De réaliser la conception, l'impression et la vente de calendriers.
- ☞ D'organiser des manifestations qui permettront d'apporter un soutien financier à ces différents projets par exemple en 2000 : L'organisation d'une soirée costumée...
- ☞ En marge de l'école l'APE a également le souci de s'associer à la vie des villages PLACHY-BUYON et PROUZEL.

Pour l'an 2001 de nombreux projets sont en cours dont la participation financière à des sorties en poneys, visite de la mine de Leward. Il est prévu une soirée à thème le 7 avril 2001 ! **Réservez dès maintenant cette date sur votre agenda !**

L'association souhaite être un **interlocuteur privilégié** pour les parents, pour les enseignants et pour les municipalités. **Pour cela l'association est à l'écoute de toutes les remarques ou suggestions !**

Les membres de l'Association des Parents d'Elèves.



ATELIERS DE PRATIQUE ARTISTIQUE " LOU ORGANISATION "

Depuis plusieurs années, l'atelier de pratique artistique " théâtre " fonctionne à Plachy Buyon.

Il y a deux ans, la compagnie théâtrale " Lou Organisation " a repris la gestion de cet atelier et s'est domiciliée à la Mairie de Plachy Buyon.

Nous organisons actuellement 6 cours de théâtre qui ont donné lieu à 5 spectacles différents les 19 mars et 29 avril 2000 à Plachy Buyon.

6 autres spectacles sont en préparation pour la saison 2001/2002.

Les cours se répartissent ainsi :

Lundi de 18H à 19H : cours enfants
Lundi de 20H45 à 22H15 : cours adultes
Vendredi de 21H à 23H : cours adultes

Samedi de 11H30 à 13H00 : cours ados
Samedi de 13H30 à 14H30 : cours ados
Samedi de 14H30 à 15H30 : cours ados

Nous accueillons actuellement 49 participants à ces ateliers et, pour des raisons d'organisation, nous devons refuser, pour le moment, de nouvelles inscriptions.

En dehors des cours, " Lou Organisation " a l'ambition de jouer un véritable rôle artistique dans la vie de la commune et du canton.

En effet, l'an dernier, nous avons organisé la visite de la comédie de Picardie à laquelle tous les enfants et ados se sont rendus, accompagnés de quelques parents. Cette visite avait pour but de faire prendre conscience à nos élèves de ce qu'était une structure artistique professionnelle.

Notre prochain objectif étant de les emmener voir un spectacle au sein de cette même structure au cours du mois de mai dans le cadre de la saison " jeune public ".

Sur le plan de la vie locale, Nous faisons tourner certains de nos spectacles dans les différentes communes du canton et même au delà.

Dans un avenir proche et dans l'hypothèse où la salle des fêtes rénovée serait mise à notre disposition, nous serions en mesure d'organiser ponctuellement des soirées à thèmes (improvisations, lectures, cabaret, contes etc.) dans le but de dynamiser la vie culturelle du village et des environs et ainsi de jouer un véritable rôle social auprès des habitants.

Cette année, nous organiserons un stage sur " la technique de l'acteur face à la caméra " et nous aurons pour projet la réalisation d'un " court métrage " tourné uniquement en décor naturel à Plachy Buyon.

Nous pensons que notre association a su s'adapter à la vie locale et répondre efficacement aux demandes tout en proposant sans cesse de nouvelles choses. Association en pleine mouvance, " Lou Organisation " compte développer au mieux ses nouveaux projets en ayant le souci de vous satisfaire pleinement.

J.C. Veniel



Club de Gymnastique

Chers amis,

Le club de Gym de Plachy tient la forme avec plus d'une quarantaine d'adhérents pour cette saison 2000 - 2001.

Depuis plusieurs années, le club vous accueille deux fois par semaine dans la salle polyvalente pour une remise en forme complète. Ces séances ont lieu le mercredi de 19h30 à 20h30 et le jeudi (pour les aînées) de 14h à 15h.

Des exercices, adaptés au rythme de chacun, sont dispensés dans la joie et la bonne humeur par la très compétente Marie-Thérèse Trémerie monitrice diplômée. Une ambiance musicale et des accessoires divers agrémentent les séances.

Pour cette nouvelle année qui commence, le club profite de cette occasion pour vous souhaiter à tous ses meilleurs vœux.

La présidente I. Lambert.

Association Sportive Prouzel - Plachy

La saison 2000-2001 est déjà commencée mais perturbée par les conditions atmosphériques.

L'équipe FANION (A) pour ceux qui ne le savent pas est montée de la 5^{ème} Division de district à la 2^{ème} Division de district et occupe actuellement la 2^{ème} place de son groupe.

C'est aussi l'équipe B dit réserve qui est montée de la 5^{ème} Division à la 4^{ème} Division et figure en milieu de tableau, mais elle est en progrès, elle n'en restera pas là.

Pour la première fois, une équipe de moins de 13 ans a vu le jour, elle progresse à chaque match.

Les équipes Benjamins et Poussins en Foot à 9 et à 7 participent au critérium d'automne avec quelques difficultés.

Jeunes de Prouzel et de Plachy, qu'attendez-vous pour venir grossir l'effectif de l'Association ?

Le Président P. Joly



Equipe B



Equipe A

Endurance Plachy-Buyon

Le 10 septembre 2000, s'est déroulée la 8^{ème} Endurance Tout-Terrain 2X2 heures (1 moto - 1 pilote) ainsi qu'une démonstration de quads organisée par l'Association des Sports Mécaniques de Plachy-Buyon.

75 pilotes de moto se sont disputés cette épreuve sans problème particulier.

La démonstration de quads a été appréciée par les spectateurs puisqu'elle comptait parmi ses pilotes le champion de France.

En ce qui concerne le calendrier pour l'année 2001, la course aura lieu le dimanche 9 septembre et le principe sera différent car elle se déroulera de la façon suivante : 8 heures non-stop (3 motos 3 pilotes).

Départ 9H - Arrivée 17 H.

Le soutien de Monsieur David PILLON ainsi que le prêt de ses terres est primordial pour la survie de l'A.S.M.P.B., puisque sans lui l'endurance ne pourrait avoir lieu (difficulté de trouver des terrains prêtés).

L'A.S.M.P.B. compte désormais une cinquantaine de licenciés et se compose ainsi :

Monsieur GORIN Alain	Président
Madame FLINTHAM-WALLET Anny	Président d'honneur
Madame GORIN Valérie	Secrétaire
Monsieur ROUVILLAIN Gilles	Trésorier

Ses membres :
Mme DERCOURT Nathalie - M. LOMBARD Philippe
M. GENDRIN Bernard - M. et Mme WILLOT Alain
M. QUENEUILLE Frédéric - Mlle VOIVENEL Sophie
M. JONQUET François - M. BELLARD Frédéric
M. CAHON Claude - Mme DODART Anne-Marie
Monsieur PELLETIER Francis.

Le Président
Alain GORIN





ASSOCIATION DE PÊCHE "L'EAU VIVE" DE PLACHY-BUYON

Si, jusqu'à présent, elle n'a fait qu'occasionnellement l'objet d'un compte-rendu dans les colonnes de ce bulletin, l'association de pêche « L'Eau Vive » de PLACHY-BUYON est pourtant bien active et ses adhérents, aussi calmes soient-ils, ne sont pas pour autant des « pères tranquilles ».

Les origines de la société de pêche remontent à plus de quarante ans lorsque quelques aînés (ils étaient alors plus jeunes...) ont décidé de redonner vie au marais communal qui n'était plus fréquenté que par quelques inconditionnels de la pêche à la truite. Pour attirer les jeunes dont je faisais partie à l'époque une entente avait été passée avec la fédération de pêche pour « autoriser » les enfants à pêcher, un jour de concours, sans s'être acquitté de la taxe piscicole. Plusieurs n'ont pas su résister à cet appel de la rivière. Vaccinés en quelque sorte avec un hameçon ils demeurent de fidèles et fervents adhérents.

L'association regroupe actuellement une quinzaine d'adeptes, résidents de la commune et des environs, qui s'adonnent à leur passion sur la rive droite du marais, dit de Buyon, et du pré Notre - Dame, soit au total sur une longueur approximative de 1200 mètres qui s'étend du Moulin de Plachy jusqu'à l'église de Bacouël. Le parcours est divisé en deux tronçons, le premier ouvert à la pêche les samedis, dimanches et jours fériés, le second ouvert tous les jours. En plus de la réglementation générale la société impose quelques règles particulières acceptées par tous.

Chaque année plusieurs rempoissonnements sont effectués. Quelque cent soixante kilos de truites, farios ou arc en ciel, sont ainsi lâchés dans la rivière, ce qui permet de maintenir un niveau correct de prises durant toute la saison qui s'étend de la fin mars au début octobre de chaque année. Chaque sociétaire est informé en début d'année des dates normalement prévues pour ces rempoissonnements.

Le matin de l'ouverture de la pêche (rivière de 1^{ère} catégorie) est l'occasion de regrouper les sociétaires autour d'un casse-croûte sympathique qui réchauffe les cœurs et les corps car il ne fait pas toujours bien chaud au bord de l'eau.

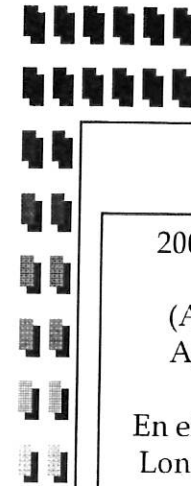
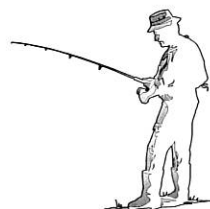
Outre le plaisir que chacun peut éprouver dans la pratique de sa passion, le calme du bord de la rivière vous procurera détente, sérénité et sera peut être l'occasion pour certains de découvrir la faune et les couleurs du marais communal.

Venez nous rejoindre en prenant contact avec :

- COULON, François, président (Tel : 03.22.89.44.66)
- FERON, Claude, secrétaire (Tel : 03.22.42.11.52).
- NORMAND, Lionel (Tel : 03.22.42.29.59).



L. Normand, adhérent



COMITE DE JUMELAGE

2000 aura été une année pleine pour notre comité puisque, dès le mois de mai, l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (A.F.C.C.R.E.) nous propose un village anglais pour un jumelage : Emberton. Après réception du dossier présentant le village, notre comité, à l'unanimité, décide d'étudier sérieusement cette proposition.

En effet, cette commune forte de 600 habitants est située à 75 km au nord-ouest de Londres (facilité d'accès), qui plus est, possède une école (4-8 ans), de nombreux clubs et, semble tout à fait correspondre à ce que nous recherchons.

Après échange de nombreux courriers, via internet, nous effectuons un déplacement dans ce village les 16 et 17 septembre; la qualité et la convivialité de l'accueil nous laissent espérer une issue positive pour un futur jumelage.

A notre tour nous recevons nos amis anglais les 18 et 19 novembre, le week-end se passe très bien et nous pensons pouvoir concrétiser au cours du 1^{er} trimestre 2001.

A l'occasion du forum des associations, nous avons largement échangé sur cette opportunité de jumelage avec les habitants rencontrés.

Hélas vers mi-décembre notre interlocuteur, Simon Barter, nous informe qu'un jumelage officiel n'est pas possible entre nos deux villages; le projet, soumis au vote des habitants d'Emberton, a été rejeté sous l'influence d'un politicien anti-européen.

Notre déception est grande, mais des échanges non-officiels demeurent possibles par la volonté des deux communes de rester en contact. Par ailleurs, nous attendons des nouvelles propositions de l'A.F.C.C.R.E.

JM SALON

Plachy-Buyon

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU "COMITE DE JUMELAGE"

Président : Jean-Michel SALON

Vice-Président : Antoine LECOINTE

Secrétaire : Roland SEENE

Secrétaire Adjte : Christiane HERBET

Trésorier : Jacky MAILLE

Trésorière Adjte : Raymonde BINET

Membres :

Jean CARBON

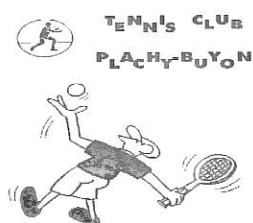
Jean-Claude DRODE

Eric OBRY

Membre de Droit : Anny FLINTHAM-WALLET



TENNIS CLUB DE PLACHY-BUYON ANNEE 2000



Cette saison 1999/2000 a été perturbée dans la mesure où le terrain de tennis a dû être remis à neuf et ce qui devait être réalisé durant le mois de mai (pluies continues) n'a pu finalement se concrétiser que durant le mois de juin.

Les cours enfants n'ont donc pas pu se dérouler comme prévu et le tournoi du mois de mai a été repoussé à septembre.

En conséquence, nous avons subi une nette baisse des adhésions puisque c'est seulement 65 personnes qui ont choisi de s'inscrire au club.

Nous tenons à remercier la municipalité pour la diligence dont elle a fait preuve afin que la surface de jeu soit entièrement refaite ; un accord de co-financement a été adopté entre les deux parties 50 000 francs à la charge de la Mairie et 20 000 francs sur les fonds propres du club.

Les temps forts de 2000 :



Juin : réfection du terrain



Juin : Sortie à l'Auberge de Courcelle sous Thois

Les rencontres se sont déroulées durant le mois de septembre, et les vainqueurs sont :

Simple homme : Bertrand BATHELOT
Simple dame : Michèle MEUNIER
Double : Grégory CAYROL
: Jean-Michel SALON

Septembre : le tournoi interne



Novembre : Stand au forum des associations

Nous vous rappelons que notre assemblée générale se déroulera le lundi 12 mars à 20h30 en la salle des associations nous comptons sur toutes les bonnes volontés pour le renouvellement du Conseil d'Administration; merci de nous contacter.

Le secrétaire
Jean-Michel SALON



Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Plachy-Buyon et ses environs

C'est un grand MERCI qu'adresse l'amicale, au nom des malades, aux 170 donateurs bénévoles qui ont ainsi pu contribuer à leur prompt guérison en leur offrant ce précieux liquide irremplaçable.

L'année 2000 a permis, à l'occasion du forum des associations, de promouvoir le don du sang en présentant une exposition sur les bienfaits de la transfusion sanguine.

Des lames de frottis sanguins, normaux et pathologiques, ont été présentées au microscope. Celles-ci ont vivement intéressé les visiteurs, en particulier les jeunes, ce qui est particulièrement encourageant.

- Un voyage inter associations a été organisé sur les côtes du débarquement avec visite d'une cidrerie et bien sûr une dégustation fort appréciée.

- La réderie organisée avec d'autres associations a permis de renouer des contacts humains avec les habitants de nombreuses localités.

- Une réunion d'information sur les dons du sang a été suivie avec attention par les membres du bureau le 8 octobre à Laon.

Les collectes de sang de l'an 2001 auront lieu à la salle polyvalente de Plachy-Buyon les :

Lundi 19 Février
Mercredi 16 mai
Lundi 20 Août
Mercredi 7 novembre

Venez nombreux faire un peu de don de soi pour sauver beaucoup de vies...

Serge Normand



LES LÉGENDES NE MEURENT JAMAIS

LA CREATION DU CAFE

A PLACHY, au coin de la rue du Pont, un café a fait l'objet, pendant des décennies, d'une vie active, remplie de joie, de gaieté et de bonne humeur et qui a marqué profondément le village.

Quelques années après la première guerre mondiale, un jeune couple habite dans cette petite maison qui va devenir un lieu d'amusement de toutes sortes où vont se succéder des bals, du théâtre, des fêtes, du cinéma, des rencontres, des mariages, des repas, des réunions d'associations, etc...

Dans la semaine, ce café n'était pas toujours rempli. C'était des habitués qui se rencontraient devant le comptoir.

A l'époque, j'étais encore gamin et l'école était située face au café dans la rue de la Fontaine. On passait donc quatre fois par jour et on voyait très souvent un cheval arrêté, sans licol, attendant sagement son maître. Il paraît même -c'est déjà la légende qui le dit-que la jument s'appelait « la poule » s'arrêtait par habitude, sans que son maître ne lui demande. C'est curieux, mais authentique !

La salle, vu de l'extérieur, n'avait pas d'attrait particulier. Sûrement bâtie provisoirement, elle faisait les beaux dimanches de Plachy où les bals populaires se multipliaient. Les gens dansaient au son d'un « pick up » quelquefois avec l'orchestre de Bacouël qui avait la particularité de faire une pause au beau milieu de la nuit en criant bien fort : « dix minutes d'entracte, grand bal après ».

LES PROPRIETAIRES

Le couple cité plus haut à qui on doit la renommée de la vie de ce café était des gens simples. Achille Bourgeois et sa femme Céline ont contribué à la réputation de leur commerce.

Lui, était chef teinturier à l'usine de Bacouël et Céline s'occupait en semaine du café. Bien inspiré, Achille accroche au-dessus de la porte d'entrée une enseigne avec ces quelques mots « CAFE DE LA GAÏETE ». Ce fut une bonne idée, la suite va le confirmer.

A deux pas de chez eux, vivait leur tante. Veuve et déjà âgée, elle venait passer ses journées avec Céline. Les clients, habitués à sa présence l'appelaient : « la tante Hortense ». Pour tous, c'était tante Hortense. Elle avait été adoptée malgré son air bourru, plutôt ronchon, rarement souriante, ce qui lui a permis d'entrer dans la légende.

LA MISE EN PLACE DES FESTIVITES

Sur sa lancée, Achille, accompagné de plusieurs « mordus » de la Gaieté dont Monsieur Dodart, le père d'André, créent la Société des Bigophones (instrument fait d'un roseau creux garni d'une membrane) appelée « La Joyeuse ». C'était parti et cela se passait en 1928.



Bannière en tête, cette nouvelle formation s'est très souvent produite et à chaque occasion a contribué à animer Plachy.

Elle avait choisi quand elle défilait un « carton » préféré, que les anciens vont, sans aucun doute, se remémorer. C'était « Roi des Belges » dont j'entends encore cet air à mes oreilles. Si quelques-uns d'entre vous peuvent encore fredonner cet air, je crois qu'il méritera d'entrer dans la légende.

Un fait marquant datant de l'année 1932 a été l'organisation par la Joyeuse d'un corso fleuri de grande envergure, pour l'époque.

De nombreux chars habillés et fleuris, tirés par des chevaux, ont tourné dans Plachy, Prouzel et Bacouël pendant un dimanche après midi. Les habitants ont participé largement à la fabrication des nombreuses fleurs en papier crépon. Que de monde a regardé le passage de cette cavalcade qui s'est terminée en dansant très tard dans la nuit, Salle Bourgeois, avec « Rafrâchir, grand bal après ».

L'HISTORIQUE DU CAFE

Au milieu des années 30, c'est du cinéma qui est proposé aux habitants par l'intermédiaire de la Société Gits qui a réservé la salle un soir par semaine pour y passer d'abord des films muets comme Charlot ou Laurel et Hardy et c'est Monsieur Carpentier qui s'occupait de la projection. Au fur et à mesure, les gens sont venus plus nombreux et Monsieur Carpentier a continué à passer des films pendant encore des années.

Un jour, sur l'affiche qui annonçait le prochain film, il y avait écrit «*Sonore et Parlant*». Quel événement, entendre les voix et la musique au cinéma, c'était inconcevable ! et pourtant, quel bonheur.

Monsieur Carpentier et sa femme qui, elle, s'occupait des entrées, se sont intégrés dans la grande famille de Plachy, en entrant dans la légende de ce café. Une année, leur fille Sylviane, a été élue Miss France.

Parallèlement, c'était aussi la vogue des matinées théâtrales qui se sont succédées dans la Salle Bourgeois.

J'ai retrouvé un programme datant de 1931 avec deux comédies et un drame en trois actes ainsi que de nombreux intermèdes.

Les représentations théâtrales ont été nombreuses dans les années qui ont suivi. Trois générations d'acteurs y ont participé, avant, pendant et après la seconde guerre mondiale. Monsieur Béségher a dirigé un groupe d'acteurs pour venir en aide aux prisonniers de guerre.

L'instituteur, Monsieur Tilloy, s'est occupé d'un autre groupe pendant plusieurs années en guidant la deuxième génération.

Et les jeunes de la troisième génération ont, eux aussi, fait valoir leur talent dans une pièce humoristique intitulée «*l'anglais tel qu'on le parle*» sous la direction de l'abbé Méhu où Madame Anny Flintham-Wallet, notre maire, faisait partie de la distribution.

Cette comédie a eu un vif succès et à la demande générale, a été jouée dans d'autres salles des villages alentour.

LE CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

Brutalement, un jour d'octobre 1948, Achille est décédé d'un malaise cardiaque. Il avait soixante ans.

C'est en 1964, après la disparition de Céline, que le neveu, René Lecointe, a repris le café avec son épouse Claire.

Pendant presque trente ans, ils ont continué à faire progresser la tenue de ce commerce en y faisant quelques modifications dans l'entrée du café ; René était un bon ouvrier, apte à tous travaux.

La salle s'est donc appelée «*Salle Lecointe*». Et voilà comment, pendant plus de soixante ans, on peut associer deux noms dans la vie de ce café : avant c'était la SALLE BOURGEOIS, après c'était la SALLE LECOINTE.

René et Claire se sont donc employés à poursuivre les traces de leurs prédécesseurs.

Ils ont organisé de nombreux concours de manille coïncée avec dégustation de tripes.

Dans les années 70 la municipalité leur a confié l'organisation du premier repas des «*vieux*» où il fallait avoir 65 ans et où il fallait aussi l'aide des épouses des conseillers municipaux pour le service. Pour les convives c'était la fête et la bonne humeur continuait de régner et toujours «*grand bal après*».

A la création de l'Amicale des Aînés en 1983, Claire et René ont offert leur salle en guise de local pour que les anciens se rencontrent le deuxième jeudi du mois. Pendant sept ans les aînés se sont retrouvés dans cette salle.

Puis ils ont changé pour aller dans la salle des associations rénovée et aménagée par la municipalité. C'est ainsi, qu'à part les réunions familiales privées, la salle a cessé de fonctionner et le silence s'y est installé. Puis Claire et René ont arrêté leur activité en 1990 et le café a fermé.

Claire, qui avait des difficultés à se mouvoir, n'a pas pu assister à la messe d'enterrement de son mari, décédé en octobre 1999.

Elle aura survécu péniblement et un an plus tard, elle s'est éteinte après avoir gardé son moral intact.

Femme de caractère, aux yeux rieurs, excessive et un tantinet susceptible, elle a contribué, avec son franc parler à faire en sorte d'être à la hauteur de sa tâche.

Elle n'a jamais rechigné devant les difficultés rencontrées et a su mener rondement la marche et la continuité d'une lourde succession.

Les anciens qui ont vécu ces années inoubliables se souviendront toujours de la grandeur de l'impact que Plachy a ressenti autour de ce café, de sa salle... situés à Plachy au coin d'une rue...

Beaucoup d'entre nous qui passons maintenant devant ce lieu, ressentons avec une émotion non dissimulée, la disparition de tout un passé qui aurait tendance à nous pousser à refaire la vie à l'envers...

Un très grand merci à eux.

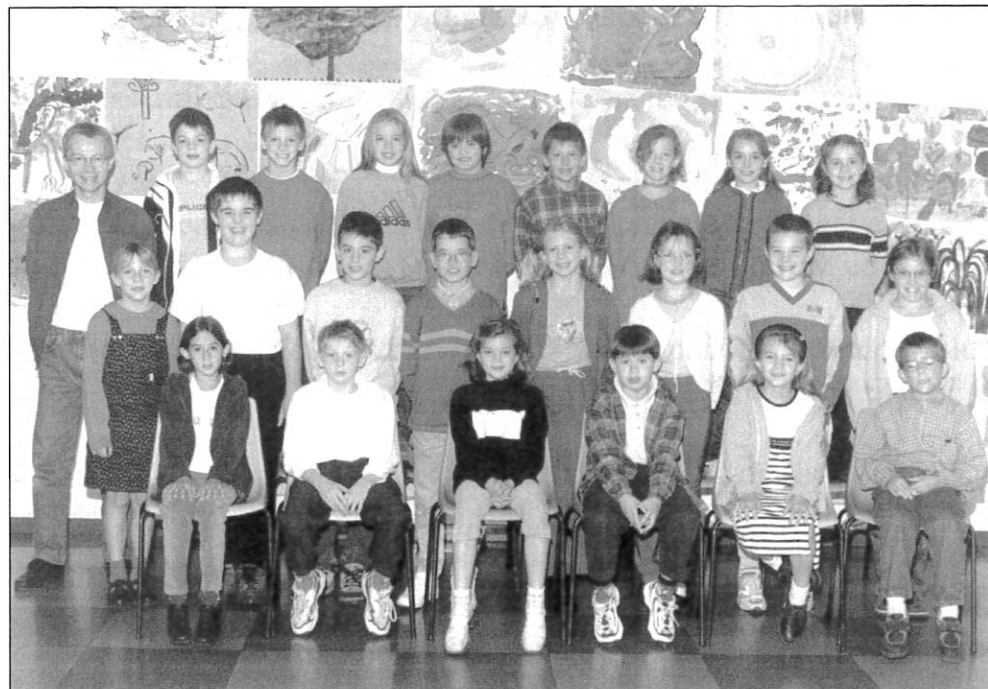
Gervais WALLET
Novembre 2000

Le Regroupement Pédagogique de Plachy-Buyon - Prouzel

Ecole de PLACHY-BUYON



Les Classes de Messieurs ETEVE et MANDONNET



Ecole de PROUZEL



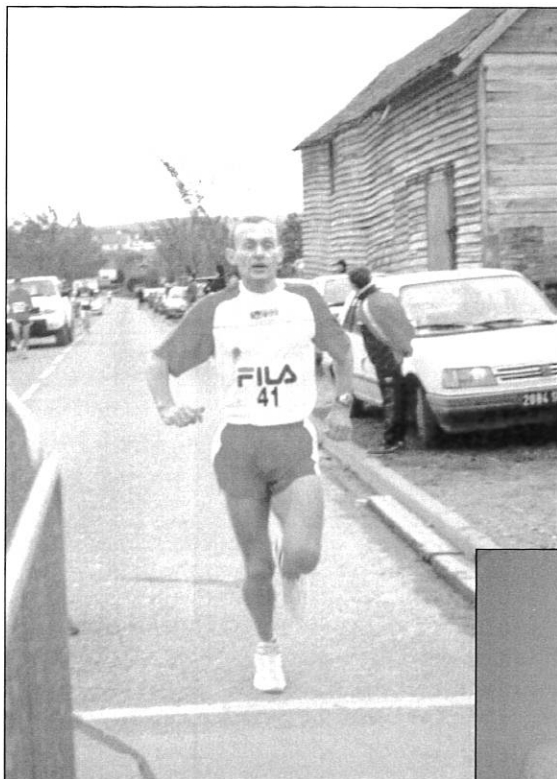
Les Classes de Mesdames DEFRANCE et BALDWIN



Quelques souvenirs



Le 12 mars : Repas des aînés



Le 5 Novembre :
Course de l'Ecce Homo
Arrivée du vainqueur



La découverte d'Emberton les 16 et 17 Septembre par une
délégation du comité de Jumelage



Le 14 Octobre : Les graines de champions du Pays de Somme

Comité de rédaction :

Jean-Claude Drode
Anny Flintham-Wallet
Bernadette Germe
Christiane Herbet
Éric Obry
Jean-Michel Salon
Jean-Paul Vorbeck

Textes et photographies : Merci à tous les Présidents d'Association et à toutes les personnes qui de par leurs articles et photographies ont participé à la réalisation de ce 27^e bulletin municipal.